

**TEIGNE DU CUIR CHEVELU DE L'ENFANT  
DE TYPE MÉGASPORE DUE A *TRICHOPHYTON ALBUM***

Par **Jean COUDERT**

Les *Trichophyton*, donnant lieu à des lésions pilaires de type mégaspore et présentant des cultures de type faviforme, sont surtout connus comme agents, chez l'homme, d'épidermomycoses de type herpès circiné, d'aspect légèrement infecté. Une observation récente nous a permis de préciser quelques points concernant l'aspect de la teigne proprement dite du cuir chevelu, chez l'enfant, mode d'atteinte qui semble assez rare.

La première indication d'une lésion de ce type est donnée par Sabouraud, dans son livre « Les Teignes », en 1910, de façon très succincte : « En 1893, je rencontrai une fois un *Trichophyton* d'un type tout à fait distinct de tout ce que j'avais observé jusqu'alors. C'était chez un enfant de 9 à 10 ans, atteint au niveau de la tempe droite d'une plaque ronde, large de cinq centimètres environ, de surface tout à fait impétiginisée, couverte de croûtes gommeuses, craquelées. La culture s'en développa, mais, avec une extrême lenteur et, à mon grand étonnement, elle acquit peu à peu des caractères analogues à ceux de l'Achorion du favus. Cependant, les préparations de cheveux malades montraient un *Trichophyton ectothrix*, à grosses spores enchainées, ayant les caractères microscopiques les plus typiques des *Trichophyton*s d'origine animale... »

Par la suite, cette localisation ne semble guère avoir été signalée de façon précise. Les lésions du cuir chevelu semblent, comme dans le cas de Davidson et Gregory (1932), prendre plus souvent le type de teigne suppurée, en particulier de kériens.

Le malade qui fait l'objet de notre observation a été présenté devant la Société française de Dermatologie et Syphiligraphie (filiale lyonnaise), le 26 juin 1953.

Il s'agissait d'un enfant de 12 ans, originaire du Chablais, où il a toujours habité, dans la ferme de ses parents, adressé à la Clinique dermatologique de l'Antiquaille (P<sup>r</sup> J. Gaté), avec le diagnostic de « teigne probable ».

L'affection en cause évolue depuis quatre ans, et son extension progressive l'amène à occuper, lors de l'examen, les 3/4 du cuir chevelu. Il semble que la contamination ait eu lieu à partir d'un mulet, hôte de la ferme familiale, qui présentait des plaques croûteuses et dépilées, et fut pour cette raison revendu au bout d'un an environ. Il est à noter qu'une sœur du malade, âgée de 12 ans, aurait présenté une affection semblable à celle de notre malade, mais assez limitée dans son extension et qui aurait guéri spontanément en quelques mois.

Actuellement, le cuir chevelu présente des lésions coalescentes formant une calotte presque continue sur le vertex, les régions pariétales, débordant un peu sur l'occiput et les tempes ; les bords présentent un bourrelet inflammatoire, saillant, rouge, parsemé de vésicules. La surface des lésions est recouverte d'une squame-croûte jaunâtre, mince, demi-transparente, craquelée en éléments polygonaux irréguliers. Les cheveux, sur toute l'étendue de la lésion, sont légèrement plus clairsemés que sur le cuir chevelu sain. Ils sont de teinte à peine plus claire, ternes, sans reflets, et de longueur régulière, de 10-15 mm. Ils se laissent arracher sans douleur, bien que présentant une résistance plus grande que ceux atteints de teigne microsporique, par exemple.

Après décapage de la lésion, le cuir chevelu présente, sur l'étendue des lésions, un aspect érythémateux, un épiderme aminci, presque exulcéré, parsemé de petits foyers de folliculite discrète. Les bords sont cernés par un bourrelet inflammatoire à disposition festonnée, se continuant par endroits avec des éléments arciformes semblables, évoquant l'aspect de lésions annulaires multiples devenues coalescentes par extension centrifuge. Il n'existe pas de lésions de la peau glabre, non plus que de réaction ganglionnaire dans les territoires voisins. L'ensemble rappelle de façon frappante l'aspect des lésions en peau glabre du malade représenté dans le livre de Sabouraud (« Les Teignes », éd. 1910, p. 405).

L'examen en lumière de Wood montre que, sur toute l'étendue des lésions, les cheveux sont uniformément fluorescents, sur toute leur longueur. Leur teinte est un vert très pâle, totalement différente de la teinte vert brillant des cheveux microsporiques, différente également de celle des godets ou des cheveux faviques.

Ajoutons, pour terminer cet exposé clinique, que, en raison de l'étendue des lésions, l'épilation radiothérapique a été pratiquée. La chute des cheveux et la repousse, sous le couvert d'applications de pommade à l'acide undécylénique, se passèrent sans incidents notables.

L'étude mycologique du parasite responsable a, tout d'abord, montré qu'en aucun point il ne se formait de godet ou d'ébauche de godet péripilaire. Par ailleurs, l'étendue des lésions, leur caractère largement circiné, la persistance des cheveux parasités cassés long n'évoquaient en rien l'idée d'un favus, même sous la forme de favus sans godet, sur laquelle récemment M. Vanbreuseghem a attiré l'attention.

L'examen du cheveu, éclairci par le chloral-lactophénol, a montré la présence d'un mycélium intrapilaire, rubanné, cloisonné à longs intervalles, assez richement ramifié, abondant, envahissant toute la hampe du cheveu et s'arrêtant à proximité du bulbe en formant une frange d'Adamson. Il n'existait pas de spores intrapilaires. Dans les portions distales du cheveu, le mycélium mort était remplacé par des colonnettes remplies d'air. Ce qui attirait particulièrement l'attention était la présence, en abondance très variable selon les cheveux, de terminaisons mycéliennes sortant du cheveu et rampant sur la cuticule, où elles se résolvaient en courtes chaînettes de grosses spores, carrées ou grossièrement polygonales, à paroi épaisse, à double contour très net. En quelques endroits, ces chaînettes ébauchaient un aspect en réseau, sans former de couche continue.

Dans les squames, on ne rencontrait que très rarement de courts fragments mycéliens ou des éléments de chaînettes sporulées.

La culture de cheveux parasités a été pratiquée à plusieurs reprises et a donné lieu régulièrement au développement de colonies vermiculées, spongieuses, d'aspect cireux, sur milieu de Sabouraud de conservation ou maltosé ; ces colonies prennent un aspect poudreux, s'entourent d'une auréole réduite, finement duveteuse ou poudreuse blanche, et de mycélium immergé assez développé, sur milieu glycosé.

L'examen microscopique des cultures a montré le développement d'un mycélium segmenté à longs intervalles, ramifié à angle droit, présentant soit des chlamydo-spores intercalaires volumineuses, soit des chaînettes larges et courtes, d'aspect souvent fusiforme, de larges spores à paroi épaisse, à protoplasme dense.

Cette observation présente un certain nombre de particularités qui nous permettent, à ce qu'il nous a semblé, de défendre l'autonomie de cette forme.

Elle se caractérise cliniquement par son aspect en larges placards arrondis, coalescents, à bordure inflammatoire nettement circinée. Elle présente la particularité de conserver sur toute l'étendue des plaques la plus grande partie des cheveux, bien qu'ils soient tous parasités. D'autre part, ces cheveux malades sont cassés uniformé-

ment à la même longueur, qui est d'ailleurs assez grande, de l'ordre de 12 à 15 mm. La plaque elle-même est recouverte d'une squame-croûte, jaunâtre, papyracée, craquelée en éléments polygonaux, sous laquelle apparaissent des foyers dispersés de folliculite sub-aiguë, mais jamais de godets. La fluorescence en lumière de Wood est vive, d'un vert assez pâle.

L'évolution est lente (4 ans), l'affection semble assez peu contagieuse. Il est remarquable que, malgré l'étendue et l'ancienneté des lésions, aucune cicatrice alopecique n'apparaisse, et, après traitement, la repousse a été complète.

L'étude mycologique montre essentiellement une lésion pileaire de type ectothrix mégasporé, sans tendance à la formation de microgodet. La culture donne lieu à l'apparition d'une colonie que ses caractères macroscopiques et microscopiques apparentent nettement aux *Trichophyton* faviformes, et plus particulièrement au *Trichophyton album* Sabouraud 1909.

La confusion pourrait se faire avec les formes de favus sans godet, auxquelles R. Eyckmans et R. Vanbreuseghem ont récemment consacré une étude. Cette forme évolue de façon chronique, mais s'accompagne de croûtes blanchâtres, épaisses, est manifestement alopeciante. Les cheveux sont irrégulièrement parasités et de longueur très variable ; leur fluorescence présente une teinte nettement différente. Enfin, la lésion pileaire est nettement différente et ne présente que rarement quelques courtes chaînes de chlamydo-spores extrapilaires. La culture, malgré quelques ressemblances superficielles, est nettement différente, par son aspect macro- aussi bien que microscopique, des variétés connues de *Trichophyton schönleini*.

Seul, un examen clinique très superficiel pourrait amener une confusion avec une teigne microsporique, par ses plaques arrondies, ses cheveux cassés long et sa fluorescence également verte en lumière de Wood.

L'étiologie, conforme à ce que nous savons de l'écologie normale du *Trichophyton album*, semble bien devoir être rapportée au mulet incriminé, bien que nous puissions déplorer de n'avoir pu retrouver le germe sur l'agent contaminateur perdu de vue.

Malgré sa rareté, la teigne infantile due au *Trichophyton album* nous a semblé intéressante à rapporter. Le parasite chez l'animal ne semble pas exceptionnel dans nos régions. Si sa localisation chez l'homme adulte n'est que rarement signalée par les cliniciens, faute d'examen de laboratoire convenablement faits, elle se confond alors avec les herpès circinés d'origine bovine, dus à des *Ctenomyces*, infi-



1



2



3

niment plus banaux. La teigne infantile semble pouvoir se confondre, en l'absence d'examen, soit avec des séborrhéides, soit, à la rigueur, avec la teigne microsporique. La discrimination avec le favus sans godet nécessite l'identification mycologique par un laboratoire spécialisé.

#### BIBLIOGRAPHIE

- SABOURAUD (R.). — *Les Teignes*. Paris, Masson, 1910.  
BRUMPT (E.). — *Précis de Parasitologie*, Paris, Masson, 1936.  
EYCKMANS (R.) et VANBREUSEGHEM (R.). — Epidémie familiale de Favus sans godets. *Arch. Belges de Dermatologie et Syphiligraphie*, 7, 4 janv. 1952, pp. 320-329.  
GATÉ (J.), COUDERT (J.) et CHEMEL (L.). — Fréquence actuelle des Dermatomycoses des animaux transmises à l'Homme. *Journal de Médecine de Lyon*, 20 juillet 1947, pp. 541-544.

(Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Lyon)

---

---

FIG. 1-2. — Aspects de la Teigne à *Trichophyton album* en lumière ordinaire.

FIG. 3. — Aspect en lumière de Wood.

---